ce sujet, que le ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, demanderait au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) d'examiner les droits antidumping en vertu de l'article 76 de la Loi sur les mesures spéciales d'importation.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (613) 995-1874